



## Conditions à respecter :

Concernant le logement, il doit :

- être situé dans le Tarn-et-Garonne et être votre résidence principale,
- être adapté à la composition familiale,
- répondre aux critères de décence au sens du décret n°2002-120 du 30 janvier 2002,
- avoir un montant de loyer hors charges mensuel inférieur ou égal à :

### **Nombre de personnes vivant au foyer**

1 personne	400 €
2 personnes	500 €
3 personnes	550 €
4 personnes	581 €
5 personnes	680 €
6 personnes	770 €
7 personnes	865 €
8 personnes	965 €
9 personnes	1 080 €
10 personnes	1 209 €

Vous concernant, vous devez :

**1°)** avoir des ressources, le mois de la constitution de la demande, inférieures ou égales à :

### **Nombre de personnes vivant au foyer**

1 personne	1 320 €
2 personnes	1 717 €
3 personnes	1 976 €
4 personnes	2 235 €
5 personnes	2 581 €
6 personnes	2 926 €
7 personnes	3 272 €
8 personnes	3 618 €
9 personnes	3 963 €
10 personnes	4 309 €

Si vous percevez des ressources autres que mensuelles (trimestrielles, semestrielles...), une estimation de l'ensemble des ressources rapportées au mois sera réalisée.

**2°)** déposer le dossier **dans les deux mois d'entrée** dans le logement,

**3°) ne pas être en situation de surendettement** (recevabilité, moratoire, plan conventionnel de remboursement en cours) excepté la procédure de rétablissement personnel,

**4°)** accepter le remboursement du prêt en **36 mensualités maximum**.

DERNIERES RESSOURCES CONNUES *	DEMANDEUR	CONJOINT	ENFANT/AUTRES
Salaires			
Retraites			
Indemnités Pôle Emploi			
Allocation de Solidarité Spécifique			
Prime activité			
Complément Familial			
Prestation Accueil Jeune Enfant (PAJE) Allocation de base			
Complément libre choix d'activité ou PreParE			
Allocation Soutien Familial			
Allocations familiales			
Allocation Logement			
Allocation adulte handicapé (AAH)			
Pension alimentaire			
Indemnités journalières			
Pension d'invalidité			
Rente d'Accident du Travail			
RSA			
Autres			
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DU FOYER</b>	0,00 €		

CHARGES	MENSUELLES *	DETTES
Loyer hors charges		
Charges locatives		
Chauffage		
Crédit accession à la propriété jusqu'en		
Énergie (électricité, gaz, fioul, bois....)		
Eau		
Pension alimentaire		
Frais de garde et de loisirs		
Impôts :		
- Fonciers		
- Sur le revenu		
Crédits Consommation		
Assurances :		
- Voiture		
- Habitation		
- Autre		
Frais de scolarité		
Frais de cantine		
Téléphone		
Mutuelle		
Surendettement		
Découvert bancaire		
Autres :	0	0,00
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00

*\*Pour les ressources ou charges trimestrielles, semestrielles, rapporter les charges au mois.*

Reste à vivre mensuel (Total ressources - Total dépenses) = 0,00 €



## ACCÈS AU LOGEMENT - PROCEDURE SIMPLIFIEE

## A REMPLIR PAR LE LOCATAIRE

## COMPOSITION DU FOYER

	Nom	Prénom	H / F	Né.e le	Situation professionnelle
Demandeur					
Conjoint.e Concubin.e					
Enfants					
Autres personnes à charges hors foyer					

## LE LOGEMENT

Type de logement :  T1  T1Bis  T2  T3  T4  T5  T6

Montant du loyer du nouveau logement (hors charges) :

Montant de la caution :

Date d'entrée dans les lieux :

Je déclare ne pas faire l'avance des frais. Avant tout règlement au propriétaire, je dois attendre la décision de la commission du Fonds de Solidarité pour le Logement. Je déclare exact les éléments renseignés.

Fait à

Le

Signature

# DEMANDE D'EXAMEN

Je soussigné(e) Monsieur ou Madame

Domicilié(e) à

demande que ma situation soit examinée dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement pour le logement situé :

et donne mon accord pour que mon dossier soit présenté à la Commission F.S.L. Je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur la présente demande, sachant que toute erreur ou omission dans ces renseignements peut entraîner son rejet.

Selon la décision du F.S.L., je m'engage à accepter la possibilité d'une aide sous forme de prêt remboursable en **36 mensualités maximum**.

Dans ces conditions, j'accepte le principe d'un remboursement par prélèvement le **8 de chaque mois** sur mon compte bancaire et selon l'échéancier arrêté par l'instance de décision du F.S.L. **Je m'engage, par la présente, à maintenir sur mon compte une provision suffisante pour permettre ces prélèvements en vue d'éviter tout rejet effectif.**

J'autorise le FSL à faire réaliser une visite du logement par un organisme agréé ainsi que l'utilisation des données consignées dans le rapport de visite par l'ensemble des partenaires du FSL.

Je suis informé(e) qu'en cas de non respect des conditions de décence exigées par la loi du 6 juillet 1989 (article 6) et du décret du 30 janvier 2002 ou en cas de 2 visites de mon logement non honorées, un avis défavorable me sera automatiquement délivré.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

*Les informations recueillies dans ce document sont traitées par l'UDAF 82, habilitée par le Conseil départemental et par la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban. Le travailleur social à l'origine de la collecte des données via ce formulaire peut conserver une copie dont la durée de conservation peut être confirmée auprès de l'organisme du professionnel concerné. Ce traitement a pour objet de garantir le respect des conditions d'accès et d'attribution des aides octroyées dans le cadre du dispositif FSL. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. Les Collectivités Territoriales délégantes du FSL ainsi que les partenaires instructeurs des demandes peuvent être destinataires de vos informations. Toutes les informations demandées sont obligatoires. En cas de dossier incomplet, l'UDAF 82 se réserve le droit de refuser le traitement de votre demande.*

*Vous pouvez accéder aux données vous concernant, rectifier les informations inexactes ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, dans les conditions prévues par la réglementation applicable. Pour avoir plus d'informations et pour exercer vos droits précités, vous pouvez exercer en vous adressant par courrier à UDAF 82 - Secrétariat du FSL - 5 Boulevard Gustave Garrisson - 82 000 Montauban ou par mail [dpd@udaf82.fr](mailto:dpd@udaf82.fr).*



**ACCES AU LOGEMENT - PROCEDURE SIMPLIFIEE  
ENGAGEMENTS RECIPROQUES BAILLEURS - LOCATAIRE**

**Logement situé :**

**BAILLEUR**

**LOCATAIRE**

<p>Nom – Prénom :</p>	<p>Nom – Prénom :</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signer la demande du tiers payant pour l'allocation logement le :</li> <li>• Faire opposition à la prestation logement pour tout impayé supérieur à deux mois auprès de l'organisme versant la prestation (CAF 82 ou MSA).</li> <li>• Informer le FSL de la saisine du PASS GRL, le cas échéant</li> <li>• Informer des difficultés le service référent du dossier avant toute action judiciaire.</li> <li>• Logement décent :     <input type="checkbox"/> OUI   <input type="checkbox"/> NON En cas de non décence du logement, l'information sera communiquée à la CAF qui appliquera la conservation de l'aide au logement de votre locataire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déposer le dossier prestation logement accompagné du tiers payant : <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> à la CAF 82</li> <li><input type="checkbox"/> à la MSA</li> </ul> </li> <li>• Payer le loyer résiduel et les charges</li> <li>• Prendre une assurance habitation</li> <li>• Informer des difficultés éventuelles le référent social chargé du dossier</li> </ul> <p style="text-align: center;">Nom de l'Organisme :</p> <p style="text-align: center;">Nom du Référent Social :</p>

Fait à

le

Le bailleur

le locataire

## **Liste des pièces justificatives à fournir :**

- Copie numérisée du justificatif recto-verso d'identité du demandeur
- Copie numérisée du justificatif recto-verso d'identité pour chaque personne majeure habitant le foyer
- Copie numérisée du livret de famille recto-verso pour les mineurs
- Notification des droits CAF, MSA
- Relevé d'Identité Bancaire du Bailleur
- Dernier justificatif de la Banque de France dans le cadre d'un dossier de surendettement en cas de PRP
  
- Relevé d'Identité Bancaire du demandeur
  
- Justificatifs de l'ensemble des ressources du foyer :
  - Bulletin de salaire (mois précédent)
  - Attestation de paiement de la retraite ou avis d'imposition de l'année N-1 ou relevé bancaire faisant apparaître le versement de la pension
  - Attestation de paiement du Pôle emploi
  - Justificatif rente invalidité ou rente d'accident du travail
  - Justificatif d'indemnités journalières

**Toutes les pièces et informations mentionnées dans le présent document sont exigées pour l'étude de la demande.**

**Toute demande incomplète fera l'objet d'un rejet.**

**Un nouveau prêt FSL Accès ne pourra pas être accordé avant que le précédent soit soldé et un délai de 12 mois devra être observé entre chaque demande (date de la dernière commission faisant foi).**

**Le secours et le prêt sont indissociables. Lorsqu'il est accordé un prêt et un secours, le secours est versé après réception des contrats de prêts signés.**



**NOM DE FAMILLE :**

**N° ALLOCATAIRE :**

**COMPLEMENT D'INFORMATION**

NB: Afin de permettre aux commissions d'attribution du FSL une étude au plus juste de la situation du demandeur, veuillez préciser dans la note sociale les démarches de droit commun faites avant le recours au FSL et fournir toutes autres précisions ou informations utiles à cette étude.

**SIGNATURE :**